

Initiatives ministérielles

Les frais de logement ont affiché des hausses vertigineuses à Toronto et dans le secteur avoisinant au cours des deux ou trois dernières décennies. C'est scandaleux de voir que les frais de logement refoulent les gens à l'extérieur de la ville, à cause essentiellement de la quasi-monopolisation des terrains et du contrôle qu'exercent des sociétés comme la Bramalea, notamment sur les bâtiments qui peuvent être construits sur ces terrains. D'ailleurs, non seulement ces sociétés monopolisent les terrains, mais elles vident les poches des contribuables en se prévalant d'exonérations fiscales.

En 1989, Bramalea a réalisé des profits de 123,1 millions de dollars et n'a payé aucun impôt. Les Hôtels Canadien Pacifique —voilà une société riche. On lui a donné des terres pour construire et exploiter un chemin de fer. Aujourd'hui, elle se dit pauvre. Elle a réduit le service voyageurs à bien des endroits. Elle a même supprimé des lignes entières. Elle est trop pauvre parce qu'elle s'est servie de ces terres pour d'autres projets comme les hôtels. Les Hôtels Canadien Pacifique ont réalisé des profits de 46,9 millions de dollars en 1989 et n'ont payé que 2,1 millions de dollars d'impôt. Cela représente environ 4 p. 100, ce qui n'est rien comparativement à ce que tous les travailleurs et à ce que beaucoup de retraités et de chômeurs doivent payer.

La Confederation Life Insurance a fait 103,1 millions de dollars en 1989 et n'a pas payé d'impôt.

La société Hemlo Gold Mines, dont il est souvent question dans les pages financières du *Globe and Mail* va très bien: 54 millions de dollars de profits, aucun impôt. En fait, elle a bénéficié d'un remboursement d'impôt. Elle a reçu 1,9 million de dollars provenant de l'impôt payé par les gens qui gagnent beaucoup moins qu'elle.

La Power Financial Corporation, la grande société québécoise mariée au premier ministre du Québec: 209,2 millions de dollars de profits. Elle a payé très peu d'impôt, soit 3,3 p. 100. C'est ridicule, monsieur le Président.

Tridel Entreprises, une autre société qui fait monter le prix des terrains et qui force les gens à quitter leur foyer ou à faire appel aux banques d'alimentation parce qu'ils n'ont plus d'argent après avoir payé le loyer: 79,4 millions de dollars de profits, aucun impôt.

Je pourrais en nommer des dizaines et des dizaines encore, mais ce n'est pas ce que je veux faire. Je veux faire ressortir le fait que certains impôts n'existent plus. Le plus important est l'impôt sur les gains en capital. N'importe qui peut bénéficier d'une exonération cumula-

tive des gains en capital de 100 000 \$. Même après cela, après les 100 000 \$, seulement trois quarts des gains sont imposés. Cet avantage profite presque uniquement aux riches. Au moins la moitié des gains en capital vont à 1 p. 100 des Canadiens, ceux qui sont les plus riches.

Le premier ministre a dit il y a des années: «Nous avons besoin de plus de gens riches.» Eh bien, il contribue certainement à les enrichir en prenant l'argent qu'il fait payer aux pauvres et en le donnant aux riches.

Il y a le crédit d'impôt pour frais de représentation, soit encore 1 milliard de dollars de l'argent venant des pauvres qui profite aux riches. Il y avait auparavant une taxe sur les héritages, une taxe sur la richesse. Il n'y en a plus et, là encore, 40 p. 100 des familles canadiennes n'ont pratiquement aucune richesse. En d'autres termes, près de la moitié de la population canadienne n'est pas riche. Par contre, 5 p. 100 des Canadiens possèdent 50 p. 100 de la richesse dans notre pays. Ce sont eux qui dirigent la vie de la plupart des Canadiens. Pourtant, les revenus qu'ils tirent de leur fortune ne sont souvent pas assujettis à l'impôt, et leur fortune proprement dite n'est pas imposable. L'Australie est à peu près le seul autre pays industrialisé qui n'a pas d'impôt sur la fortune.

• (1850)

Le gouvernement dit qu'il est pauvre. Voici ce qu'il dit: «Nous ne pouvons verser autant pour les universités ni les soins de santé. Nous devons réduire ce que nous versons aux provinces pour l'aide sociale.» Les provinces écopent, car des gens se voient privés d'assurance-chômage en raison d'une loi adoptée par le gouvernement.

Le gouvernement dit qu'il n'a pas les moyens de payer la part qu'il avait promis de verser il y a quelques années. C'est absolument faux. Il lui suffit de rétablir le régime fiscal qui existait il y a 20 ans pour pouvoir payer ces programmes et avoir même des surplus.

Les députés de mon parti vont voter contre l'adoption du projet de loi portant pouvoir d'emprunt. Il nous faut dénoncer la façon dont le gouvernement déçoit les Canadiens et les extorque.

Le président suppléant (M. Paproski): La parole est au député de South Shore, pour un rappel au Règlement.

M. McCreath: Monsieur le Président, après consultation, nous nous sommes entendus pour ne pas tenir compte de l'heure jusqu'à ce que la députée d'Ottawa-Ouest ait terminé son intervention. On demandera alors le vote, qui sera reporté à 18 heures demain.